

Emploi du temps M1 Droit de l'entreprise

Par **Alejandro.S**, le **03/09/2009** à **23:05**

Bonsoir,

Une âme charitable pourrait-elle me renseigner sur les cours dispensés le lundi 7 septembre 2009 en M1 Droit de l'entreprise?

Par avance, merci.

Par **mathou**, le **03/09/2009** à **23:32**

Salut,

Je peux jeter un coup d'oeil demain si tu veux ! 

Par **Alejandro.S**, le **04/09/2009** à **11:53**

Salut Mathou,

C'est gentil d'avoir répondu à une heure si tardive déjà! Si tu en as l'occasion ça serait super car je suis retenu dans... les Vosges. 

A plus!

Par **mathou**, le **04/09/2009** à **16:53**

Alors, pour lundi :

8-10h : droit matériel de l'union européenne, DR01

10-11h : droit matériel des contrats internationaux, DR01

11-12h : DIP communautaire, DR01

13-15h : économie des entreprises en difficultés, grand amphi

Je ne sais pas quel est ton parcours précisément donc j'ai noté tout ce que je pouvais.

Par **Alejandro.S**, le **05/09/2009** à **17:06**

Merci beaucoup, le parcours c'est Fiscalité et sociétés donc toutes les matières me concernent.

C'est cool de voir de la solidarité entre étudiants de droit, je posterai mes sujets de partiels à l'occaz'

Au plaisir et encore merci.

Par **mathou**, le **05/09/2009** à **18:00**

:wink:

Pas de souci, c'est normal Image not found or type unknown En plus, j'ai noté ton emploi du temps sur un reste de papier rescapé de notre séance d'accueil des L1 avec un stylo qui fonctionnait mal, c'était

amusant Image not found or type unknown

N'hésite pas à poster, j'ai des amis dans ton parcours donc au besoin je pourrai leur demander si tu as encore besoin d'infos d'emploi du temps.

On accepte tous les sujets d'examens, merci !

Par **Alejandro.S**, le **06/09/2009** à **22:26**

Pour les annales j'ai retrouvé des sujets de L3 de contrôle continu, épreuve terminale en social, 1er et 2nd semestre, droit des sociétés et libertés fondamentales.

La plupart des sujets sont surlignés et crayonnés alors je pense pas que c'est exploitable en tant que tel pour le site mais je te les enverrai quand même.

Sinon comme ça il me vient à l'esprit le sujet de 2ème session en administratif 2007-2008 la dissert' : "La liberté est la règle, la restriction de police l'exception" (cours de Mme Ubaud-Bergeron)

Puis à l'oral L3 en civil 2nd semestre 08-09 "Les conditions de fond du gage"